Docusign Envelope ID: 11C0F5AA-F79A-88C1-83AA-07A0442A1BAB

Miler Participations

SAS au capital de 141.312 €
Siège social : Zone Commerciale de Salvanges
Savonnières devant Bar (Meuse)
338.143.670 RCS Bar-le-Duc

Exercice clos le 31 Mars 2026

Proposition d'affectation du résultat

TROISIEME RESOLUTION
Affectation du résultat

Sur proposition du Président, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice, augmenté du report à nouveau créditeur, de la manière suivante :

Origine

- résultat de l'exercice :	653.724 €
- report à nouveau créditeur :	500.000 €

Affectation

- au poste de réserves ordinaires, la somme de	653.724 €	
- le solde au report à nouveau, soit	500.000 €	
Total	**1.153.724 €**	**1.153.724 €**

L'assemblée générale prend acte que le capital de la société est divisé en actions d'une seule catégorie.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'au titre des trois exercices précédents, le montant global des dividendes distribués, le montant des revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction s'est élevé à :

Exercice clos	Dividende global distribué	Revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Revenus distribués non éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/03/2023	211.968 €	211.968 €	0 €
31/03/2024	0 €	0 €	0 €
31/03/2025	0 €	0 €	0 €

Docusign Envelope ID: 11C0F5AA-F79A-88C1-83AA-07A0442A1BAB

Adoption

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale mixte du 24 septembre 2026.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

DocuSigned by:
MILER Bernard
53B58E7930E2492...

Docusign Envelope ID: 11C0F5AA-F79A-88C1-83AA-07A0442A1BAB

Miler Participations

SAS au capital de 141.312 €uros
Siège social : Zone Commerciale de Salvanges
Savonnières devant Bar (Meuse)
338.143.670.RCS Bar-le-Duc

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

Pour copie certifiée conforme
Le Président

DocuSigned by:
MILER Bernard
53B58E7930E2492...

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2026

Désignation de l'entreprise : SAS MILER PARTICIPATIONS — 1 2

Adresse de l'entreprise : ZONE COMMERCIALE DE SALVANGES 55014 BAR LE DUC — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * : 3 3 8 1 4 3 6 7 0 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 3 1 0 3 2 0 2 6

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	4 688 451	CT		4 688 451
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	350 000	BC		350 000
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	5 038 451	BK		5 038 451
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 271	BY		1 271
	Autres créances (3)	BZ	1 104 923	CA		1 104 923
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	2 200 000	CE		2 200 000
	Disponibilités	CF	1 669 750	CG		1 669 750
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 980	CI		2 980
	TOTAL (III)	CJ	4 978 924	CK		4 978 924
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 017 375	1A		10 017 375

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2026

Désignation de l'entreprise : SAS MILER PARTICIPATIONS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 141 312)	DA	141 312
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	47 543
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	14 131
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	7 233 700
	Report à nouveau	DH	500 000
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	653 724
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	8 590 410
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	778 736
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Instrument financier à terme	DI	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	37 176
	Dettes fiscales et sociales	DY	127 490
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	483 563
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 426 965
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 017 375

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 426 965
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	585

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MILER PARTICIPATIONS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	881 397	FH		FI	881 397	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	881 397	FK		FL	881 397	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions (9)					FP		
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	16	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	881 413	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	126 669	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	30 430	
	Salaires et traitements *					FY	432 421	
	Cotisations sociales (10)					FZ	174 953	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements * (14)					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GY		
	Autres charges (12)					GE	21 458	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	785 929	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	95 483	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	566 574	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	65 989	
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	632 563	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 105	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 105	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	627 458	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	722 941	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS MILER PARTICIPATIONS — Néant ☐ *

			Exercice N
	Produits exceptionnels (7)	**(VII)**	HD
	Charges exceptionnelles (6bis - 6ter -7)	**(VIII)**	HH
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)			HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		**(IX)**	HJ
Impôts sur les bénéfices *		**(X)**	HK 69 217
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 1 513 976
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 860 252
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)			HN 653 724

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1G
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP
	— Crédit-bail immobilier		HQ
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1H
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J 566 574
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)		HX
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) — Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:		A8
	Dont cotisations facultatives Madelin A10 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

La société MILER PARTICIPATIONS est une société holding.

Le total du bilan de l'exercice clos au 31/03/2026 avant affectation du résultat est de 10 017 374,94 € et le résultat net est un bénéfice de 653 724,23 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2025 au 31/03/2026.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Président.

Commissariat aux Comptes SECEF

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement
- les articles L 123-12 à L 123-28 du Code du Commerce
- les règlements CRC 2004-06 et 2002-10.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les produits et charges non facturés au 31 mars mais se rapportant à des prestations de l'exercice font l'objet d'une comptabilisation en factures à établir ou en factures à recevoir.

Commissariat aux Comptes SECEF

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Les comptes annuels ont été élaborés en tenant compte de l'application du règlement n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Les principales évolutions significatives apportées par le Règlement ainsi que les incidences de ce changement de méthode comptable induit par sa première application sont les suivantes :

- Modifications de présentation opérées sur la colonne 2025 pour se conformer aux nouveaux modèles :
  - dans la colonne comparative 2025 du bilan 2026, la ligne « Charges constatées d'avance » est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
- Informations au titre de l'impact sur les principaux postes concernés par les changements relatifs à l'application des nouveaux règlements :
  - les comptes de transferts de charges sont supprimés et les montants initialement comptabilisés dans ces comptes sont désormais comptabilisés en 708 ou dans des comptes de charges crédités ;
  - nouvelle définition du résultat exceptionnel, constitué uniquement des produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

IDENTITE DE LA SOCIETE-MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

SAS MILER PARTICIPATIONS
ZAC de Salvanges
55 014 BAR LE DUC

Commissariat aux Comptes SECEF

FAITS CARACTERISTIQUES

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Achat des titres des sociétés ETS LOUIS SPRIET et de LS SERVICES en date du 26 novembre 2025.

Sortie de la société CORNILLON du périmètre d'intégration fiscal suite au changement de date de clôture.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a aucun évènement significatif post clôture.

Commissariat aux Comptes SECEF

NOTES SUR LE BILAN - ACTIF

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute immob. à fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Aménagement de terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
TOTAL				
Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	4 211 451	827 000		5 038 451
TOTAL	**4 211 451**	**827 000**		**5 038 451**
TOTAL GENERAL	**4 211 451**	**827 000**		**5 038 451**

Commissariat aux Comptes
SECEF

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	350 000		350 000
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 271	1 271	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	72 718	72 718	
- T.V.A	23 687	23 687	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	274	274	
Groupe et associés	1 003 326	1 003 326	
Débiteurs divers	4 918	4 918	
Charges constatées d'avance	2 980	2 980	
TOTAL GENERAL	**1 459 173**	**1 109 173**	**350 000**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Commissariat aux Comptes SECEF

NOTES SUR LE BILAN - PASSIF

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	8 832	16	141 312
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice			
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice			
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	8 832	16	141 312

Commentaires : il n'y a qu'une seule catégorie de titres composant le capital social

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital social	141 312			141 312
Primes liées au capital	47 542			47 542
Réserve spéciale de réévaluation				
Réserve légale	14 131			14 131
Réserve plus-value				
Réserves diverses	6 000 913	1 232 787		7 233 700
Report à nouveau	500 000			500 000
Distribution de dividendes				
Subventions d'investissements				
Provision pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Résultat de l'exercice	**1 232 787**	**653 724**	**1 232 787**	**653 724**
TOTAL	**7 936 686**	**1 886 511**	**1 232 787**	**8 590 409**

Commissariat aux Comptes SECEF

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	585	585		
- plus d'un an	778 151	138 979	579 449	59 723
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	37 176	37 176		
Personnel et comptes rattachés	66 558	66 558		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 418	52 418		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	212	212		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	8 303	8 303		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	362 879	362 879		
Autres dettes	120 684	120 684		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**1 426 965**	**787 793**	**579 449**	**59 723**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	800 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	305 845			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Commissariat aux Comptes SECEF

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	881 397
TOTAL	**881 397**

Répartition par marché géographique	Montant
France	881 397
TOTAL	**881 397**

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Honoraires facturés au compte de résultat	Montant HT
Honoraires de certification des comptes	4 950
Honoraires des autres services	
TOTAL	**4 950**

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 386
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 176
Dettes fiscales et sociales	96 361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 104 684 €)	120 684
TOTAL	**255 607**

Commissariat aux Comptes SECEF

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 271
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 0 €)	53 598
Disponibilités	46 016
TOTAL	**100 885**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges
Charges d'exploitation	2 980
Charges financiers	
Charges exceptionnels	
TOTAL	**2 980**

Commissariat aux Comptes SECEF

PRESENTATION DES INFORMATIONS RELATIVES A LA FISCALITE

INCIDENCES DES EVALUATIONS DEROGATOIRES

	Montant
Résultat de l'exercice	653 724
Impôt sur les bénéfices	69 217
Résultat avant impôts	722 941
Variation des provisions réglementées :	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	722 941

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	722 941	69 217
Résultat exceptionnel (participation et intéressement)	0	0
Résultat comptable	722 941	69 217

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	Montant	Impôt
Provisions réglementées		
Autres : étalement PV lease-back		
TOTAL	**0**	**0**
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		
Provisions non déductibles l'année de la dotation		
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables		
Moins-values à long terme		
TOTAL	**0**	**0**
Estimation du montant de la dette future d'impôt		

Le taux d'Impôt sur les Sociétés retenu correspond à 25%.

OPTION POUR L'INTEGRATION FISCALE

Option pour l'intégration fiscale entre la SAS MILER PARTICIPATIONS et sa filiale ETS MILER. La société CORNILLON est sortie du périmètre suite au changement de date de clôture.

L'option retenue est la comptabilisation de l'impôt dû comme si la société fille était imposée séparément.

Commissariat aux C... SECEF

AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITES

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans la société à l'âge de la retraite, s'élèverait à 53 286 €.

Le taux d'actualisation est de 4.14 %.
Les calculs ont été faits dans le respect des indemnités prévues par la convention collective dite « Commerce de gros ».
Le départ intervient à l'initiative du salarié.
Table de mortalité utilisée est la INSEE 2022-2024.
L'âge de départ en retraite est retenu à 65 ans.
Le taux de progression des salaires est de 2 % constant.
Le pourcentage de probabilité de présence tient compte d'une rotation moyenne du personnel.
Le montant des droits est majoré de cotisations sociales estimées à 40 %.

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Commissariat aux Comptes SECEF

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions sur marchés	
Crédit-bail immobilier	
Crédit-bail mobilier	
Engagements en matière de pensions	53 286
Autres engagements donnés :	800 000
TOTAL	**853 286**
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	

Nantissement du compte titres financiers non-côtés de actions de la société ETS LOUIS SPRIET à hauteur de 800 000 € au profit de :

- Emprunt CIC à hauteur de 400 000 €
- Emprunt BPALC à hauteur de 400 000 €

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	**0**
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Commissariat aux C... SECEF

INFORMATIONS RELATIVES A L'EFFECTIF

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés / Ouvriers	
TOTAL	**5**

Commissariat aux Comptes SECEF

SECEF

SECEF SAS
3 Rue de Turique
54000 Nancy

fidurex
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes

FIDUREX SAS
29 boulevard La Rochelle
55000 Bar Le Duc

MILER PARTICIPATIONS

SAS au capital de 141 312 €
Siège social : Zone commerciale de Salvanges - 55000 SAVONNIERES-DEVANT-BAR
RCS BAR-LE-DUC 338.143.670

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2026

MILER PARTICIPATIONS

SAS au capital de 141 312 €
Siège social : Zone commerciale de Salvanges - 55000 SAVONNIERES-DEVANT-BAR
RCS BAR-LE-DUC 338.143.670

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2026

A l'Assemblée Générale de la société MILER PARTICIPATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MILER PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l' opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatif à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « changement de méthode comptable » qui expose l'application du nouveau règlement comptable ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers à compter de l'exercice 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire, selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables - Immobilisations financières » de l'annexe. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaires et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation. Ces appréciations n'appellent pas de remarque particulière de notre part, tant au regard de la méthodologie appliquée que du caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude

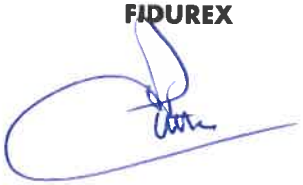
ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bar le Duc et Nancy, le 10 septembre 2026

Les Commissaires aux Comptes,

FIDUREX



François PETITJEAN

SECEF



Alain MIGOT

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2026 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2025 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
Participation	4 688 451		4 688 451	46,80	3 861 451	44,41
Créances rattachées à des participations	350 000		350 000	3,49	350 000	4,03
Total de l'actif immobilisé (III)	***5 038 451***		***5 038 451***	50,30	***4 211 451***	48,44
Stocks et en-cours						
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	1 271		1 271	0,01	40 264	0,46
Autres créances						
. Etat, impôts sur les bénéfices	72 718		72 718	0,73		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 687		23 687	0,24	14 337	0,16
. Autres	1 008 518		1 008 518	10,07	1 121 275	12,90
Charges constatées d'avance	2 980		2 980	0,03	3 320	0,04
Valeurs mobilières de placement						
. Autres titres	2 200 000		2 200 000	21,96	2 200 000	25,30
Disponibilités	1 669 750		1 669 750	16,67	1 103 466	12,69
Total de l'actif circulant (IV)	***4 978 924***		***4 978 924***	49,70	***4 482 662***	51,56
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	***10 017 375***		***10 017 375***	100,00	***8 694 114***	100,00

Commissariat aux Comptes
PSECEG

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2026 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2025 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé : 141 312)	**141 312**	1,41	**141 312**	1,63
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	47 543	0,47	47 543	0,55
Réserves				
Réserve légale	14 131	0,14	14 131	0,16
Autres réserves	7 233 700	72,21	6 000 913	69,02
Report à nouveau	500 000	4,99	500 000	5,75
Résultat de l'exercice	***653 724***	6,53	***1 232 787***	14,18
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	***8 590 410***	85,76	***7 936 685***	91,29
Autres fonds propres				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	778 736	7,77	283 716	3,26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 176	0,37	50 166	0,58
Dettes fiscales et sociales	127 490	1,27	182 530	2,10
Autres dettes	483 563	4,83	241 016	2,77
TOTAL DES DETTES (III)	***1 426 965***	14,24	***757 428***	8,71
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	***10 017 375***	100,00	***8 694 114***	100,00

Commissariat aux Comptes SECEF

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/03/2026 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2025 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
Produits d'exploitation						
Production vendue	881 397	100,00	953 974	100,00	-72 577	-7,60
Montant net du chiffre d'affaires	**881 397**	100,00	**953 974**	100,00	**-72 577**	-7,60
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			47 438	4,97	-47 438	-100,00
Autres produits	16	0,00	12	0,00	4	33,33
Total des produits d'exploitation (I)	***881 413***	100,00	***1 001 423***	104,97	***-120 010***	-11,97
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes (1)	126 669	14,37	142 010	14,89	-15 341	-10,79
Impôts, taxes et versements assimilés	30 430	3,45	35 282	3,70	-4 852	-13,74
Salaires	432 421	49,06	523 086	54,83	-90 665	-17,32
Cotisations sociales	174 953	19,85	171 211	17,95	3 742	2,19
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Autres charges	21 458	2,43	28 189	2,95	-6 731	-23,87
Total des charges d'exploitation (II)	***785 929***	89,17	***899 777***	94,32	***-113 848***	-12,64
(1) Y compris :						
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**95 483**	10,83	**101 646**	10,66	**-6 163**	-6,05
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Produits financiers :						
De participation (2)	566 574	64,28	1 060 180	111,13	-493 606	-46,55
Autres intérêts et produits assimilés	65 989	7,49	75 184	7,88	-9 195	-12,22
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et						
Total des produits financiers (V)	***632 563***	71,77	***1 135 364***	119,01	***-502 801***	-44,28
Charges financières :						
Intérêts et charges assimilées (3)	5 105	0,58	3 484	0,37	1 621	46,53
Total des charges financières (VI)	***5 105***	0,58	***3 484***	0,37	***1 621***	46,53
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**627 458**	71,19	**1 131 880**	118,65	**-504 422**	-44,55
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	**722 941**	82,02	**1 233 526**	129,30	**-510 585**	-41,38
Total des produits exceptionnels (VII)						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Impôts sur les bénéfices (X)	69 217	7,85	739	0,08	68 478	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	***1 513 976***	171,77	***2 136 787***	223,99	***-622 811***	-29,14
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***860 252***	97,60	***904 000***	94,76	***-43 748***	-4,83
BENEFICE OU PERTE	**653 724** *Bénéfice*	74,17	**1 232 787** *Bénéfice*	129,23	**-579 063**	-46,96
(2) Dont produits concernant les entités liées						
(3) Dont intérêts concernant les entités liées						

Commissariat aux Comptes SECEF

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

La société MILER PARTICIPATIONS est une société holding.

Le total du bilan de l'exercice clos au 31/03/2026 avant affectation du résultat est de 10 017 374,94 € et le résultat net est un bénéfice de 653 724,23 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2025 au 31/03/2026.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Président.

Commissariat aux Comptes SECEF

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement
- les articles L 123-12 à L 123-28 du Code du Commerce
- les règlements CRC 2004-06 et 2002-10.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les produits et charges non facturés au 31 mars mais se rapportant à des prestations de l'exercice font l'objet d'une comptabilisation en factures à établir ou en factures à recevoir.

Commissariat aux Comptes SECEF

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Les comptes annuels ont été élaborés en tenant compte de l'application du règlement n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Les principales évolutions significatives apportées par le Règlement ainsi que les incidences de ce changement de méthode comptable induit par sa première application sont les suivantes :

- Modifications de présentation opérées sur la colonne 2025 pour se conformer aux nouveaux modèles :
  - dans la colonne comparative 2025 du bilan 2026, la ligne « Charges constatées d'avance » est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
- Informations au titre de l'impact sur les principaux postes concernés par les changements relatifs à l'application des nouveaux règlements :
  - les comptes de transferts de charges sont supprimés et les montants initialement comptabilisés dans ces comptes sont désormais comptabilisés en 708 ou dans des comptes de charges crédités ;
  - nouvelle définition du résultat exceptionnel, constitué uniquement des produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

IDENTITE DE LA SOCIETE-MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

SAS MILER PARTICIPATIONS
ZAC de Salvanges
55 014 BAR LE DUC

Commissariat aux Comptes SECEF

FAITS CARACTERISTIQUES

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Achat des titres des sociétés ETS LOUIS SPRIET et de LS SERVICES en date du 26 novembre 2025.

Sortie de la société CORNILLON du périmètre d'intégration fiscal suite au changement de date de clôture.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a aucun évènement significatif post clôture.

Commissariat aux Comptes SECEF

NOTES SUR LE BILAN - ACTIF

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute immob. à fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Aménagement de terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
TOTAL				
Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	4 211 451	827 000		5 038 451
TOTAL	**4 211 451**	**827 000**		**5 038 451**
TOTAL GENERAL	**4 211 451**	**827 000**		**5 038 451**

Commissariat aux Comptes SECEF

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	350 000		350 000
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 271	1 271	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	72 718	72 718	
- T.V.A	23 687	23 687	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	274	274	
Groupe et associés	1 003 326	1 003 326	
Débiteurs divers	4 918	4 918	
Charges constatées d'avance	2 980	2 980	
TOTAL GENERAL	**1 459 173**	**1 109 173**	**350 000**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Commissariat aux Comptes SECEF

NOTES SUR LE BILAN - PASSIF

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	8 832	16	141 312
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice			
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice			
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	8 832	16	141 312

Commentaires : il n'y a qu'une seule catégorie de titres composant le capital social

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital social	141 312			141 312
Primes liées au capital	47 542			47 542
Réserve spéciale de réévaluation				
Réserve légale	14 131			14 131
Réserve plus-value				
Réserves diverses	6 000 913	1 232 787		7 233 700
Report à nouveau	500 000			500 000
Distribution de dividendes				
Subventions d'investissements				
Provision pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Résultat de l'exercice	**1 232 787**	**653 724**	**1 232 787**	**653 724**
TOTAL	**7 936 686**	**1 886 511**	**1 232 787**	**8 590 409**

Commissariat aux Comptes SECEF

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	585	585		
- plus d'un an	778 151	138 979	579 449	59 723
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	37 176	37 176		
Personnel et comptes rattachés	66 558	66 558		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 418	52 418		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	212	212		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	8 303	8 303		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	362 879	362 879		
Autres dettes	120 684	120 684		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**1 426 965**	**787 793**	**579 449**	**59 723**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	800 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	305 845			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Commissariat aux Comptes SECEF

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	881 397
TOTAL	**881 397**

Répartition par marché géographique	Montant
France	881 397
TOTAL	**881 397**

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Honoraires facturés au compte de résultat	Montant HT
Honoraires de certification des comptes	4 950
Honoraires des autres services	
TOTAL	**4 950**

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 386
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 176
Dettes fiscales et sociales	96 361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 104 684 €)	120 684
TOTAL	**255 607**

Commissariat aux Comptes SECEF

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 271
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 0 €)	53 598
Disponibilités	46 016
TOTAL	**100 885**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges
Charges d'exploitation	2 980
Charges financiers	
Charges exceptionnels	
TOTAL	**2 980**

Commissariat aux Comptes SECEF

PRESENTATION DES INFORMATIONS RELATIVES A LA FISCALITE

INCIDENCES DES EVALUATIONS DEROGATOIRES

	Montant
Résultat de l'exercice	653 724
Impôt sur les bénéfices	69 217
Résultat avant impôts	722 941
Variation des provisions réglementées :	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	722 941

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	722 941	69 217
Résultat exceptionnel (participation et intéressement)	0	0
Résultat comptable	722 941	69 217

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	Montant	Impôt
Provisions réglementées		
Autres : étalement PV lease-back		
TOTAL	**0**	**0**
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		
Provisions non déductibles l'année de la dotation		
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables		
Moins-values à long terme		
TOTAL	**0**	**0**
Estimation du montant de la dette future d'impôt		

Le taux d'Impôt sur les Sociétés retenu correspond à 25%.

OPTION POUR L'INTEGRATION FISCALE

Option pour l'intégration fiscale entre la SAS MILER PARTICIPATIONS et sa filiale ETS MILER. La société CORNILLON est sortie du périmètre suite au changement de date de clôture.

L'option retenue est la comptabilisation de l'impôt dû comme si la société fille était imposée séparément.

Commissariat aux C
SECEF

AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITES

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans la société à l'âge de la retraite, s'élèverait à 53 286 €.

Le taux d'actualisation est de 4.14 %.
Les calculs ont été faits dans le respect des indemnités prévues par la convention collective dite « Commerce de gros ».
Le départ intervient à l'initiative du salarié.
Table de mortalité utilisée est la INSEE 2022-2024.
L'âge de départ en retraite est retenu à 65 ans.
Le taux de progression des salaires est de 2 % constant.
Le pourcentage de probabilité de présence tient compte d'une rotation moyenne du personnel.
Le montant des droits est majoré de cotisations sociales estimées à 40 %.

La dette actuarielle ne fait l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

Commissariat aux Comptes SECEF

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions sur marchés	
Crédit-bail immobilier	
Crédit-bail mobilier	
Engagements en matière de pensions	53 286
Autres engagements donnés :	800 000
TOTAL	**853 286**
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	

Nantissement du compte titres financiers non-côtés de actions de la société ETS LOUIS SPRIET à hauteur de 800 000 € au profit de :

- Emprunt CIC à hauteur de 400 000 €
- Emprunt BPALC à hauteur de 400 000 €

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	**0**
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Commissariat aux C SECEF

INFORMATIONS RELATIVES A L'EFFECTIF

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés / Ouvriers	
TOTAL	**5**

Commissariat aux Comptes SECEF